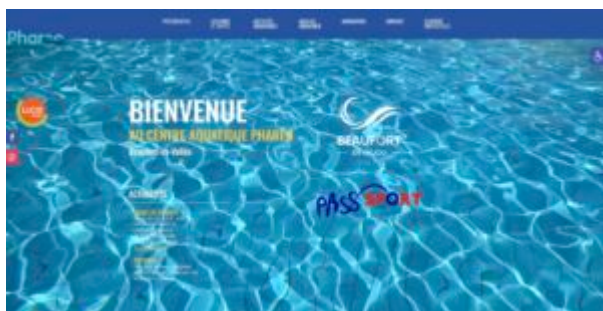




Découvrez le nouveau site internet du Centre aquatique Pharéo



Depuis le 1^{er} août Pharéo a changé d'exploitant. Un nouveau mode de gestion avec la commune plus impliquée dans son fonctionnement, au travers d'un marché de service qui engage les deux parties à collaborer très régulièrement pour construire une exploitation ambitieuse, responsable et vecteur d'attractivités pour le territoire.

À la rentrée, des activités et des expériences nouvelles seront proposées. Aujourd'hui, vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le [nouveau site internet du centre aquatique](#). De nombreuses informations pratiques sont communiquées comme les horaires d'ouverture des espaces bassin et balnéo, la présentation des activités aquatique et fitness, les différents tarifs...

Les réservations en ligne pour les activités fitness et balnéo ne sont pas encore opérationnelles. Les usagers sont invités à contacter directement le centre aquatique.

Contacts : 09 71 00 49 49 - contact@phareobeaufortenanjou.fr

Site internet : [cliquez ici](#)

Pharéo sur Facebook : [cliquez ici](#)

Pharéo sur Instagram : [cliquez ici](#)

En savoir plus sur le nouveau mode de gestion

La société PRESTALIS devient le nouveau gestionnaire du complexe aquatique Pharéo en collaboration avec la Ville de Beaufort-en-Anjou, et à travers un contrat de marché de service. Le prestataire, qui s'est vu attribué le marché le 19 juillet, reprend l'exploitation globale du site : gestion, pilotage et animation.

Le nouveau mode de gestion choisi par la Ville, après une délégation de service, engage les deux parties à collaborer très régulièrement sur la base d'informations clairement partagées et à co-construire une exploitation ambitieuse, responsable et vecteur d'attractivité pour le territoire.

Dans ce cadre, PRESTALIS reprend l'ensemble du personnel actuellement en poste. De plus, en accord avec ses propres valeurs et celles du label RSE LUCIE ISO 26000, la société désire impliquer les collaborateurs afin de les rendre acteurs du nouveau projet d'exploitation du complexe aquatique Pharéo.

Côté usagers

-Le centre aquatique sera ouvert à la baignade le samedi matin et jusqu'à 20h minimum en semaine, tout au long de l'année.

-L'espace bien-être va connaître un renouveau et une dynamisation par de nouvelles activités.

-La salle multifonctions verra son utilisation élargie.

Un planning dans la continuité sera mis en place pour la rentrée de septembre avec, en plus des créneaux existants, des activités et des expériences nouvelles.

-La grille tarifaire existante est maintenue tant au niveau des entrées publiques, qu'au niveau des activités et des abonnements.

- Les modalités d'accès (réservations...) sont en cours de calage. Les abonnés en seront informés dans les plus brefs délais.



Découvrez le nouveau site internet du Centre aquatique Pharéo

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à contacter le 09 71 00 49 49 ou à vous présenter à l'accueil du Centre aquatique Pharéo à compter du 3 août 2024.

Côté scolaires

Une attention toute particulière sera apportée pour accueillir tous les enfants du territoire dans les conditions pédagogiques d'apprentissage requises, et répondre ainsi au plan interministériel « aisance aquatique » avec notamment le dispositif « Savoir nager ».

Foire aux questions

La Ville de Beaufort-en-Anjou et PRESTALIS ont souhaité mettre en place une transition en douceur pour les usagers afin d'assurer une continuité dans leurs activités quotidiennes.

Vous trouverez les réponses aux questions que vous pouvez éventuellement vous poser en cliquant sur ce lien : [cliquez ici](#)